

Brevet de Technicien Supérieur Assurances (BTSA)

Le Brevet de Technicien Supérieur Assurances est un diplôme de la profession, dispensé en deux années et dont les contenus sont inspirés du référentiel d'activités professionnelles français, et adaptés aux spécificités du marché marocain.

Le diplôme délivré est co-signé par le CFPA, la FMSAR, et l'IFPASS.

Objectifs pédagogiques

Ce cursus permet aux collaborateurs des compagnies et du réseau d'acquérir des connaissances approfondies en techniques d'assurances, droit, économie et communication conférant une meilleure performance dans l'exercice des métiers de l'Assurance de Personnes et de l'Assurance de Dommages.

Compétences visées

- Analyser les besoins, évaluer les risques, préconiser des mesures de prévention.
- Gérer les relations clients
- Proposer et appliquer un tarif
- Gérer et indemniser, participer à la gestion des comptes et à la surveillance du portefeuille.

Programme

Le BTS Assurances est constitué de 6 unités :

- U1 Culture générale et expression française
- U2 Anglais des affaires
- U3 Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance
- U4 Communication et gestion de la relation client
- U5 Techniques d'assurances
- U6 Conduite et présentation d'activités professionnelles

Conditions d'accès :

- Le candidat doit être détenteur du baccalauréat ou du brevet professionnel assurances, et justifier d'au moins 36 mois de pratique professionnelle dans le secteur des assurances.
- Le candidat doit être détenteur d'un diplôme reconnu Bac+2 / Bac+4 et justifier d'au moins 6 mois de pratique professionnelle dans le secteur des assurances.
- Possibilité de validation des acquis de l'expérience, avec une pratique professionnelle de 5 ans minimum dans le secteur des assurances.